

Invitation aux artistes professionnels en arts visuels et métiers d'art ainsi qu'aux commissaires qui désirent présenter un projet d'exposition.

01

Le dépôt d'un seul dossier est nécessaire alors que l'ACEAT s'assure de faire le suivi auprès des quatre centres d'exposition d'Amos, La Sarre, Val-d'Or, Ville-Marie et du musée d'art de Rouyn-Noranda

02

02

Votre dossier doit comprendre sur support numérique (DVD-clé USB)

- Description détaillée du projet d'exposition
- Visuel du projet d'exposition avec description des œuvres (entre 10 à 20 images, jpg 72 dpi)
- Curriculum vitae
- Démarche artistique
- Dossier de presse numérisé (facultatif-articles majeurs seulement)

03

Télécharger le formulaire d'inscription au **amos.quebec/exposition** sous l'onglet « Formulaire proposition d'expositions-ACEAT » ou directement à partir des sites Web de chacune des institutions respectives.

04

04

Avant le 31 janvier 2019,

faire parvenir votre dossier dûment complété à ACEAT

a/s Marianne Trudel

222, 1^{re} Avenue Est, Amos (Québec), J9T 1H3

Aucun dossier accepté par courriel et aucun dossier ne sera retourné.

Pour informations

exposition@ville.amos.qc.ca

819 732-6070, poste 402

Depuis 1980, l'ACEAT constitue un réseau de diffusion professionnel qui regroupe cinq centres d'exposition reconnus de l'Abitibi-Témiscamingue.